

Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture

Équipe :

Gonzalo Lizarralde	Professeur coordonnateur.
Thomas Schweitzer	Professeur invité, architecte OAQ – ACDF architecture.
Jean-Paul Boudreau	Professeur invité, architecte OAQ – JPB architectes.
Mahmood Fayazi	Professeur invité, Sichuan University, Hong Kong Polytechnic University, Chengdu, China.
Mauro Cossu	Candidat au doctorat en aménagement (à confirmer). Coordonnateur d'activités pour le réseau RIISQ à l'Université de Montréal
David Smith	Stagiaire post-doctoral. Collaborateur du projet financé par le réseau RIISQ.
Manel Djemel	Conseillère en sécurité civile et en prévention des sinistres (Bureau du rétablissement). Doctorante en Aménagement
À définir	Auxiliaire d'enseignement.

Partenaires :

- Réseau inondations intersectoriel du Québec - RIISQ
- Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité.
- Observatoire universitaire de la vulnérabilité, la résilience et la reconstruction durable (Œuvre durable).

www.architectureethique.com

<https://www.facebook.com/ChaireFayolle/>
<https://www.facebook.com/Oeuvre.Durable/>
<http://www.grif.umontreal.ca/observatoire/>

Présentation générale de la thématique

Cette thématique propose comme point de départ l'enjeu du « faire bien » et de « faire le bon projet ». Elle propose d'explorer les considérations éthiques du processus et du résultat du projet d'architecture. Plus particulièrement, elle examine la responsabilité de l'architecte et du projet d'architecture envers la société (dans une perspective de justice sociale), envers l'environnement, et envers l'œuvre architecturale elle-même.



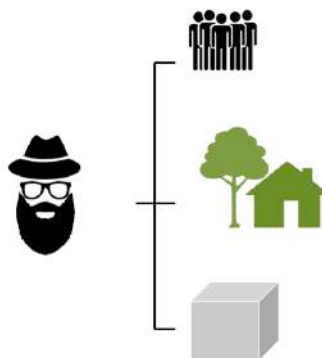
Graffiti en réponse à la construction du projet Quartier 54, Rosemont, Montréal, 2015.

Pourquoi une thématique sur l'éthique dans le programme de la M. Arch ?

Toute œuvre, disait Vitruve, un siècle avant notre ère, doit être résistante, utile et belle (*firmitas, utilitas et venustas*). Cependant, les considérations éthiques plus contemporaines se réfèrent non seulement à l'œuvre finale de l'architecte, mais aussi à son processus de réalisation et à son impact à moyen et à long terme sur la société et sur l'environnement. Ces nouvelles considérations réfèrent donc d'une part à la question de l'éthique de l'action (savoir si le processus est juste) et d'autre part à la finalité de cette action (savoir si le résultat est approprié pour son environnement, pour la société et pour les créateurs eux-mêmes). Elles doivent concilier des régulations autant sociales (les mœurs, la déontologie, le droit, la morale) qu'individuelles (le questionnement éthique personnel) susceptibles de se trouver en contradiction.

Les oppositions musclées aux projets d'architecture, les contestations publiques aux initiatives de développement, la polarisation des débats publics et les scandales pour et dans la réalisation des projets d'intérêt collectif sont de plus en plus courants. Les controverses sont multiples : doit-on prioriser le développement économique, la protection de l'environnement ou plutôt la conservation du patrimoine? Que doit-on favoriser : le point de vue de l'expert ou celui du citoyen? Les mœurs culturelles des utilisateurs (par exemple leur désir d'habiter dans des quartiers à faible densité) sont-elles plus importantes que les critères éthiques des décideurs (ceux d'optimiser les infrastructures et l'utilisation du sol en augmentant les densités, par exemple) ?

Dans ce contexte, les architectes connaissent aujourd'hui des difficultés importantes pour prendre des décisions éclairées face à certaines situations. Ces architectes doivent travailler au sein d'équipes multidisciplinaires complexes, et avec d'autres professionnels ayant des outils, des langages et des cultures de travail différents. Simultanément (voire paradoxalement), la pratique de l'architecture est de plus en plus encadrée par de nombreux paradigmes visant le « bien faire ». Parmi ces paradigmes, on trouve les impératifs du développement durable, de la résilience, de l'innovation, de la participation citoyenne, de l'efficacité, et autres. Il est donc de plus en plus accepté que le projet d'aménagement devienne « juste » et « bon » quand il est « durable », « résilient », « innovant », « participatif », « agile », etc. Certes, ces paradigmes aident souvent les architectes à véhiculer l'intention d'agir de façon responsable et ils offrent un langage visant à faciliter la communication entre eux et avec le grand public. Néanmoins, nous assistons aujourd'hui à une confiance exagérée en la capacité de ces paradigmes à agir comme véritables cadres pour l'action éthique. Les concepts mobilisés par ces paradigmes perdent de plus en plus de sens et deviennent des outils de manipulation (tout peut être considéré – voire vendu – comme « durable », « innovant » ou « participatif »). De plus, l'institutionnalisation de ces paradigmes, leur standardisation et donc leur application hors contexte se heurte souvent au manque d'adaptation. Ainsi, leur pertinence dans certaines circonstances est donc rarement contestée. Finalement, la confiance en ces paradigmes freine parfois la créativité et la diversification des solutions (adopter ces paradigmes est une solution facile et « à résultat garanti »).



La thématique examine la responsabilité de l'architecte et du projet d'architecture envers la société, l'environnement, et envers l'œuvre architecturale elle-même. Elle s'intéresse à la responsabilité de l'architecte envers son client mais aussi envers la société, sa profession et la protection du public, proposant un regard sur les tensions qui peuvent émerger entre ces divers niveaux de responsabilité.

Objectifs spécifiques

- Accorder une place importante aux considérations éthiques dans le projet d'architecture, à la lumière des relations entre les parties prenantes et de potentiels conflits de valeurs.
- Explorer les liens entre les paradigmes de l'action en architecture et le jugement éthique afin d'enrichir les réflexions au sujet de l'acte juste et éthique dans la planification et la conception du projet d'architecture.
- Examiner le rôle de l'éthique dans les processus décisionnels d'un projet d'architecture.
- Réfléchir sur des situations éthiques complexes et les analyser sous la lentille des modèles d'analyse présentés dans le séminaire.



Travail collaboratif de conception (co-conception), Montréal, 2014.

Compétences pédagogiques et approche

- Comment faire bien ?
- Quel est le « bon » projet ? Qu'est-ce qu'un projet « juste » ?
- Quelles sont les composantes du territoire, de la ville, et de l'espace envers lesquelles la considération de l'action éthique est importante?
- Comment agir en situation de « conflit de valeurs » entre les parties prenantes du projet ?
- Comment établir la légitimité des parties prenantes et celle de leurs demandes et leurs

attentes face au projet ?

Voici les types de questions que cette thématique de la M. Arch vise à explorer à la fois dans un travail de conception architecturale « par projet », que dans un travail de recherche. Ainsi, à l'issue de la Maîtrise, l'étudiant(e) aura développé et /ou aura mis en pratique six compétences pédagogiques qui vont lui permettre de :

- **Repérer** : L'étudiant sera en mesure d'identifier des situations de conflit de valeurs, éprouvant le besoin d'un jugement éthique. Il sera capable aussi d'identifier des positions variées et divergentes envers une situation donnée.
- **Faire preuve d'empathie** : il saura écouter et remettre en question de façon analytique et respectueuse les arguments des parties prenantes lors d'une prise de décision. Il pourra naviguer avec des perceptions ou des points de vue différents.
- **Réfléchir** : il sera capable de poser un questionnement éthique vis-à-vis d'une situation.
- **Agir** : il pourra proposer des solutions architecturales créatives susceptibles de véhiculer les intérêts et les valeurs des parties prenantes.
- **Échanger** : il pourra communiquer (de façon graphique, discursive et écrite) des arguments éthiques pour exprimer des points de vue différents ou contradictoires.
- **Apprendre à apprendre** : il sera capable d'identifier des sources, références, outils et méthodes de travail pour mener un apprentissage autonome et continu de l'éthique en architecture.

L'approche pédagogique de la thématique est basée sur un travail de formation « en équipe », donc à partir d'approches différentes, complémentaires, mais parfois aussi contradictoires de la part de deux ou plusieurs professeurs. Trois activités permettront d'atteindre les objectifs pédagogiques du cours:

- | | | | |
|--------------------------|------------|-----------|---------------------------------------|
| • Atelier de recherche | Hiver 2021 | 6 crédits | Activité en plateforme Zoom et Teams. |
| • Séminaire de recherche | Hiver 2021 | 3 crédits | Activité en plateforme Zoom. |
| • Projet thèse | Aut. 2021 | 9 crédits | Activité en plateforme Zoom et Teams. |

Ces activités sont basées sur des simulations de situations réelles en contexte de projet. Ils concernent des situations dans lesquelles il y a un, ou plusieurs, conflits de valeurs : Conserver un bâtiment ou favoriser un développement économique ? Prioriser, à travers le projet, les intérêts locaux ou la compétitivité économique ? Conserver ou plutôt « moderniser » ? Favoriser l'intérêt collectif ou plutôt un groupe de pression important ? **Les étudiants sont donc confrontés à des points de vue différents sur leurs projets d'atelier et du séminaire. Ils doivent développer des habiletés afin de naviguer à travers plusieurs points de vue.** La confrontation des théories, idées et concepts entre les professeurs et avec les étudiants est donc souhaitable et encouragée.

Le choix des thématiques adresse le paradoxe actuel posé par une pratique de l'architecture, qui se veut à la fois globale et contextuelle. D'un côté, l'architecte contemporain se trouve de plus en plus connecté. Il fait partie de réseaux de plus en plus larges, et il se trouve mieux informé sur les problèmes et les défis hors frontières. Il interagit de plus en plus dans un contexte mondialisé dans lequel les grands problèmes contemporains (migration rapide, changements climatiques, pollution, dégradation environnementale, pauvreté, etc.) transcendent les frontières et exigent des stratégies holistiques, concertées et à long terme. Dans plusieurs dossiers, il se sent de plus en plus « dans le même bateau » qu'un architecte en Indonésie, en Europe ou en Afrique. D'autre part, il travaille dans une discipline dans laquelle l'impératif de contextualisation locale n'est plus remis en question. Il ne peut donc pas faire confiance à ses préjugés, réflexes immédiats ou repères

culturels. Il doit concilier « le global » et « le local », le long et le court terme, « l'urgent » et « l'indispensable ».

L'objectif ultime de la démarche est de faire valoir qu'en regard des enjeux contemporains qui se posent, l'architecte d'aujourd'hui n'est plus qu'un simple créateur de lieux et d'espaces. Il est investi d'un rôle qui transcende la commande au regard d'une responsabilité éthique et sociale qui nécessairement lui incombe. Conçue non plus seulement comme produit mais aussi comme processus, l'architecture appelle donc à l'exercice de compétences transversales encadrées par les valeurs, le sens critique et le jugement.

En ce qui concerne l'intervention sur le territoire, le séminaire de recherche vise à faire la recherche et documenter les enjeux, l'atelier de recherche vise à proposer une « vision d'ensemble », et le projet thèse vise à illustrer (à l'aide d'un bâtiment) un exemple de cette vision générale.

Projet de recherche - ARC6801

Ville, société et changements climatiques : Le cas de la ville de Rigaud dans la MRC Vaudreuil-Soulanges

Professeurs : Thomas Schweitzer et Mahmood Fayazi
Auxiliaire d'enseignement à confirmer. Collaboration : David Smith et Manel Djemel

Cet atelier propose un projet urbain et architectural à réaliser en équipes de 3 ou 4 étudiants.

L'objectif est de travailler sur une solution à l'échelle urbaine et du territoire, qui sera par la suite récupérée pour réaliser des projets individuels pendant la session d'automne. Les étudiants doivent identifier un enjeu urbain lié aux défis posés par les changements climatiques et proposer une vision globale pour adresser cet enjeu. Par la suite, durant la session d'automne les étudiants travailleront des projets individuels à l'échelle des bâtiments (entre 500 et 2500 mètres carrés).



Les inondations de 2017 à Rigaud.

Le contexte d'exploration

En réponse aux inondations de 2017 et 2019, le gouvernement du Québec a créé les zones d'intervention spéciales (ZIS) par la promulgation des décrets 777-2017 et 817-2019, afin de soutenir le rétablissement des secteurs touchés et réduire les risques futurs. Les ZIS interdisent temporairement la construction et la reconstruction dans les zones inondables et mettent

l'emphase sur les niveaux de risque dans le territoire. Les familles affectées peuvent rénover leurs maisons ou dans le cas d'une perte des droits acquis, accepter un montant d'indemnisation allant jusqu'à 200 000 \$ pour se relocaliser. Les politiques prennent en compte les dommages et la localisation des propriétés mais, elles ignorent les facteurs de vulnérabilité et les caractéristiques des municipalités. Étant données les inégalités préalables et celles créées par ces politiques, nous proposons un atelier de réflexion visant à produire des solutions architecturales et urbaines susceptibles d'améliorer les conditions de vie, dans une optique de justice sociale et environnementale. Nous nous concentrons sur la MRC de Vaudreuil-Soulanges, où les inondations de 2019 ont endommagé plus de 800 maisons et ont forcé 100 ménages à déménager.

Dans cet atelier, nous documenterons les modèles spatiaux et démographiques préexistants; les dommages causés par les inondations, la reconstruction et les déménagements au sein de la ZIS, ainsi que les stratégies des différents acteurs pour rétablir la stabilité socio-économique. Notre territoire d'étude sera en outre l'une des municipalités les plus touchées, où les inondations de 2017 et 2019 ont causé la démolition de 25% des propriétés inondées.

La ville de Rigaud a connu des inondations majeures en 2017 et en 2019. Après les inondations de 2019, près de 94 maisons ont été démolies ce qui représente une perte importante de recettes foncières pour la municipalité. Lors des inondations de 2019, le processus de rétablissement du désastre précédent était encore en cours. Aujourd'hui, ce processus n'est pas encore complété et la pandémie de la Covid-19 pose des nouveaux défis, tels que la fermeture des commerces et bureaux.

De plus, la crise du coronavirus a mis en évidence la vulnérabilité accrue des personnes âgées au Québec. À Rigaud, 20 pourcent de la population est âgée de 60 ans et plus. Près de 100 personnes âgées de 60 ans et plus ont été affectées par les deux inondations. Il s'agit d'une population particulièrement sensible aux conséquences des processus de rétablissement, souvent à rouages bureaucratiques et administratifs complexes. Les personnes âgées sont aussi moins propices à la relocalisation forcée ou induite par les autorités. Il s'agit aussi d'une population peu mobile, attachée à son territoire, et qui dépend largement des liens de proximité et de relations communautaires.

Ce contexte soulève plusieurs questions à l'échelle urbaine et du territoire :

- Quelles solutions sont pertinentes pour dynamiser les activités économiques à Rigaud? Comment dynamiser la région de Vaudreuil-Soulanges tout en considérant les impacts sur l'environnement?
- Comment favoriser le développement de la région en tenant compte des impacts des changements climatiques?
- Quelles sont les tensions entre le développement de la région de Vaudreuil-Soulanges et l'objectif de stopper l'étalement urbain et l'exode de familles vers la périphérie de la communauté métropolitaine de Montréal?
- Quels usages proposer dans les terrains qui ont été laissés vacants après la démolition des maisons?
- Comment répondre aux besoins et aux attentes des populations les plus vulnérables affectées par les inondations et la pandémie?

L'atelier sera réalisé en collaboration avec le projet de recherche « Facteurs de vulnérabilité et impacts des interventions post-inondations sur les ménages dans les villes du Québec : le cas de 9 municipalités inondées dans la municipalité régionale de comté MRC de Vaudreuil-

Soulanges », financé par le réseau RIISQ.

Mise en valeur des projets es étudiants : Les projets réalisés seront affichés sur notre site: www.architectureethique.com. Nous explorons aussi la possibilité d'organiser une exposition des projets dans la bibliothèque de la ville de Rigaud.

La formule pédagogique

Il s'agit de séances de travail et discussions avec les professeurs : lundi et jeudi de 13h00 à 17h00 (d'autres séances pourront être organisées au besoin). Nous aurons **4 ou 5 équipes de 3 ou 4 étudiants**. Un climat de collaboration et entraide entre les étudiants est à privilégier; un climat de compétition est à éviter. L'atelier s'organise en trois parties :

1^{ère} partie : (1 mois): Analyse du contexte et du site, identification des enjeux et énoncé de l'enjeu éthique. Recherche documentaire préalable. Livrable : Mémoire d'avant-projet. Publication sur le site internet de la thématique.

2^e partie : (1 mois): Raffinement du positionnement éthique par équipes et vision globale à l'échelle du quartier, urbaine ou territoriale. Livrable : Énoncé du positionnement éthique et proposition de vision globale. Publication sur le site internet de la thématique.

3^e partie : (2 mois): Réalisation du projet urbain (ou à l'échelle du quartier) par équipes. Les propositions architecturales pourront rester au niveau de volumes et grandes intentions d'implantation. Identification d'un terrain par étudiant de moins de 1000 m² pour la réalisation du projet thèse. Livrable : Présentation par équipes et publication sur le site internet de la thématique.

Séminaire de recherche - ARC6803 Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture

Professeur : Gonzalo Lizarralde
Auxiliaire d'enseignement : Mauro Cossu (à confirmer)

Objectif général : Ce séminaire propose l'analyse des controverses architecturales et urbaines contemporaines, et vise à examiner une problématique d'intérêt public susceptible de mobiliser une réflexion éthique sur la pratique de l'architecture au Québec. Le site à l'étude sera la MRC de Vaudreuil-Soulanges en général, et la ville de Rigaud en particulier.



Image des inondations de 2017 à Rigaud.



Image des inondations de 2017 à Rigaud.

Objectifs spécifiques

- Fournir les bases théoriques et conceptuelles pour comprendre les liens entre l'éthique et l'architecture.
- Développer des activités de débat autour de situations de conflits de valeurs.
- Comprendre et évaluer les pratiques d'intervention en milieux sensibles par l'analyse de précédents.
- Interpréter et contextualiser les impacts multi-niveaux du projet d'architecture à la lumière des implications d'ordre éthique.
- Par l'analyse d'un site à la MRC V-S, comprendre le rôle et le positionnement de l'architecte face aux conflits de valeurs.
- Cartographier les risques principaux et les facteurs de vulnérabilité.
- Qualifier les espaces identifiés (évaluation et qualification des enjeux : inondation, protection de l'environnement, valeur patrimoniale, contamination, réglementation, forces du marché immobilier, etc.).
- Comprendre les barrières qui rendent difficiles les réponses aux enjeux posés par les changements climatiques. La recherche identifiera les résultats des politiques d'inondation selon les ménages et les lieux concernés et, ensuite, précisera les conditions qui contribuent à réduire ou à accroître la vulnérabilité.
- Analyser les espaces urbains résiduels à la lumière des enjeux éthiques.
- Proposer des scénarios de transformation de ces espaces.

Formule pédagogique

La démarche sera balisée par des conférences et débats sur des enjeux urbains et territoriaux. Les séances de séminaires portent sur cinq thématiques :

1. Les principaux courants éthiques et la pratique de l'architecture
2. Le partage et le droit à la ville
3. La participation publique et citoyenne
4. Le paysage et l'environnement naturel
5. L'innovation et la création de la ville

Au terme de ce séminaire, l'étudiant acquiert des outils pour :

- **Comprendre** les relations entre l'espace et les pratiques qui s'y opèrent.
- **Saisir** les dilemmes éthiques abordés et acquérir la capacité de les analyser.
- **Faire** une lecture critique, d'analyse et de comparaison des points de vue variés.
- **Évaluer** les potentialités d'un espace ou d'un territoire à la lumière des enjeux éthiques.

Objectifs pédagogiques des exercices :

- **Comprendre** les enjeux de l'espace urbain et leurs impacts sur l'architecture et la société.
- **Explorer** l'intégration urbaine des espaces et des œuvres architecturales, leur morphologie et leurs dimensions sociale et spatiale.
- **Saisir** l'importance et le rôle de l'architecte dans la production et l'aménagement de l'espace.

Chaque mode d'évaluation s'inscrit dans un thème portant sur les objectifs pédagogiques.

Le séminaire s'organise en trois parties et trois livrables en équipes de 3 ou 4 étudiants :

- **1^{ère} partie** : Balises théoriques en éthique, enjeux du site d'intervention – 5 semaines. Livrable 1 : Présentation d'un enjeu contemporain local et identification d'un site potentiel pour le projet.
- **2^e partie** : Balises théoriques et questionnements éthiques, identification d'un problème local, analyse du site d'intervention – 5 semaines. Livrable 2 : Animation d'un débat
- **3^e partie** : Questionnement et positionnement éthiques, identification d'un plan global d'intervention pour le site choisi et analyse complète du site d'intervention – 4 semaines. Livrable 3 : Présentation d'un enjeu urbain, positionnement éthique et dossier d'analyse du site d'intervention. Identification d'un terrain de maximum 1000 m² pour la réalisation d'un bâtiment ayant une superficie maximale de 2500 m². Nous encourageons les étudiants à ne pas proposer des projets plus grands.

Projet thèse – ARC6802

Éthiques et pratique(s) du projet d'architecture au Québec

Professeurs: Jean-Paul Boudreau et Thomas Schweitzer

Dans la continuité du séminaire de recherche et du projet d'atelier de la session d'hiver, cet atelier d'automne propose l'exploration des enjeux éthiques dans le cadre d'un projet individuel, créatif et original.

Scénario: Projet d'architecture et de positionnement éthique face à une problématique d'intérêt public : Réponses aux enjeux de changements climatiques à Rigaud (ou dans la MRC Vaudreuil-Soulanges en général).



Image des inondations de 2017 à Rigaud.

Les projets d'architecture doivent s'inscrire dans la vision proposée pendant la session d'hiver. Ils visent à illustrer une solution ponctuelle de cette vision d'ensemble. Les projets pourront aborder, entre autres, les enjeux suivants :

- Mobilité urbaine
- Densification et morphologie urbaine
- Gentrification urbaine
- Forces du marché immobilier liées aux surfaces de stationnement
- Offre de services aux populations vulnérables

- Offre de logements à prix modique et coopératives d'habitation
- Végétalisation et agriculture urbaine
- Réduction des risques liés à la gestion de l'eau
- Contamination des sols
- Analyse et questionnement de la réglementation existante
- Hébergement pour les aînés
- Logement (temporaire, transitoire ou permanent) pour les sinistrés

Formule pédagogique

Il s'agit d'un atelier aboutissant à la réalisation de projets individuels, à partir d'un travail initial collectif et collaboratif, modulé de séances de travail et de discussions avec les professeurs et les professionnels en pratique active. Les étudiants réaliseront des projets individuels mais partageront en groupes de 3 ou 4 le même lieu d'intervention (quartier ou territoire). Les étudiants doivent travailler en mode « atelier collaboratif » entre les équipes. Un climat de collaboration et d'entraide entre les étudiants est à privilégier. Un climat de compétition est à éviter.

Réflexion pendant l'été : Les étudiants sont invités à visiter le site pendant l'été et à documenter (avec photos et vidéos) les activités et la dynamique du site pendant la saison estivale.

L'atelier d'automne, par la suite, inclut trois parties :

1^{ère} partie : Travail individuel pour l'analyse détaillée des sites d'intervention. Cette analyse aura déjà été amorcée lors du séminaire de recherche de la session hiver 2021. Travail sur un terrain de maximum 1000 m² pour la réalisation d'un bâtiment ayant une superficie maximale de 2500 m². Nous encourageons les étudiants à ne pas proposer des projets plus grands.

2^e partie : Raffinement du positionnement éthique et conception du projet individuel.

3^e partie : Réalisation du projet complet. Il s'agit d'un projet qui démontre une réflexion et une résolution en lien avec l'environnement dans lequel il s'inscrit. Un projet complet est celui dans lequel l'étudiant démontre une sensibilité aux éléments ci-dessous et dans lequel le jury peut comprendre :

- La solution au programme du bâtiment (incluant les espaces de services, collecte des ordures, salles de mécanique, espaces d'entreposage, etc.)
- La solution à la circulation du bâtiment, incluant les principes d'accessibilité universelle
- La solution d'accès, circulation et stationnement des véhicules (le cas échéant)
- La solution à la structure du bâtiment (structure portante, dalles, toitures)
- La solution de l'enveloppe du bâtiment
- La solution au confort thermique du bâtiment (incluant la bonne ventilation du bâtiment et la protection contre la chaleur)
- La solution du bâtiment en ce qui concerne la réglementation applicable au site
- La solution du bâtiment en ce qui concerne le code du bâtiment (issues de sortie, ouvertures, circulations, etc.)
- La solution des espaces extérieurs et aménagement paysager (incluant les diverses surfaces extérieures et le respect de la végétation existante).